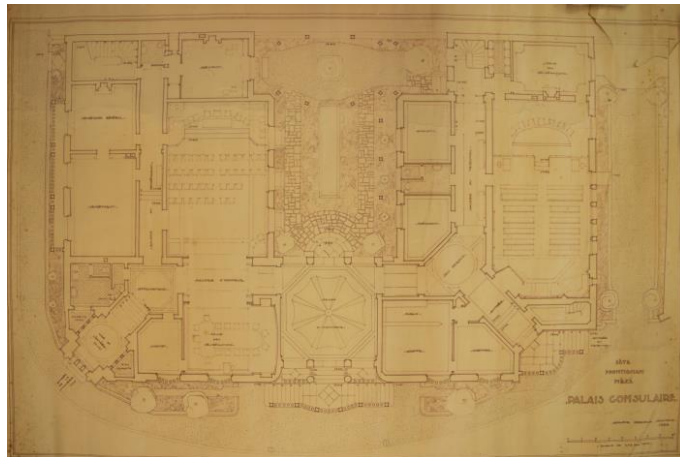


SETE (Hérault)
Ancien palais consulaire
Inscription au titre des monuments historiques en totalité, le 10/12/2021



Le Tribunal de Commerce se trouvant mis à la porte par la Ville en 1912, il demande à la Chambre de Commerce d'envisager un édifice regroupant les trois fonctions commerciales : tribunal, bourse et chambre. L'idée est accueillie avec enthousiasme et un concours est rapidement lancé en 1913. Le lauréat de ce concours pour un programme mixte et complexe est le parisien Adolphe Dervaux, architecte ayant déjà construit une gare à Biarritz et en commence une autre à Rouen la même année que le concours. La guerre interrompt l'examen du projet qui n'est repris qu'en 1917, mais traîne encore pendant plusieurs années, les travaux ne commençant réellement qu'en 1926. Le projet réalisé est assez différent de celui du concours, même s'il reprend cette visibilité urbaine exceptionnelle que lui confère la tour à l'angle des deux quais. Il est considérablement simplifié en lui donnant une franche touche Art déco. Les locaux sont groupés autour d'un jardin intérieur, tandis qu'une petite cour latérale permet l'éclairage de la salle d'audience du tribunal.

Au final, Dervaux réalise un petit édifice, tout en charme et en délicatesse, encore empreint de touches Art nouveau subtiles. La décoration sculptée est confiée au parisien Paul Niclausse (haut-relief de la tour avec Les Vendangeuses et bas-relief du fronton de la façade principale avec branches de vignes). Carlos Reymond, quant à lui, exécute deux grandes toiles sur le thème du port de Sète, malheureusement enlevées avant l'acquisition par le Conseil régional. Les mosaïques de sol, d'une grande variété et pour certaines assez complexes, bien que dans une veine exclusivement géométrique, sont dues à la grande maison Gentil et Bourdet de Boulogne-Billancourt. Les parisiens E. Borderel et Robert réalise la ferronnerie d'art de grande qualité des deux grandes portes d'entrée à deux vantaux et impostes décorés d'un motif sur le thème du commerce, de la pêche, de la vigne et de la justice.

Le Palais consulaire de Sète est un signal urbain fort dans cette ville parcourue de canaux. Œuvre d'Adolphe Dervaux, célèbre pour avoir réalisé les stations-type du métro parisien au début des années 1920, il présente un aspect atypique, presque déconstruit qui lui donne une allure étrange d'objet architectural, plutôt que d'édifice administratif comme ceux de ses concurrents du concours de 1913. Il adopte le style Art déco, tout en maintenant les transitions subtiles entre architecture et décor, proches du traitement organique de l'Art nouveau, comme il le fait à la gare de Rouen. Même si quelques modifications sont intervenues ponctuellement, l'ouvrage conserve encore la majorité de ses éléments constitutifs et ses décors, boiseries, pavements en mosaïque, luminaires, moulures, ferronneries, etc. C'est un rare témoignage d'une architecture Art déco originale, presque désinvolte qui se met en scène sur l'eau, comme un bateau de régates. Il mérite une protection au titre des monuments historiques pour accompagner son avenir.



Olivier Liardet © DRAC Occitanie